



FONCTION PUBLIQUE

UNION INTERFÉDÉRALE  
DES AGENTS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

contact@fo-fonctionnaires.fr



## COMPTE RENDU

Paris, le 16 septembre 2022

# Compte-rendu de la réunion de suivi de la conférence salariale du 15 septembre 2022

Une réunion intitulée « bilan des mesures salariales » s'est tenue au ministère de la Transformation et de la Fonction publique le 15 septembre 2022.

La délégation FO était composée d'Olivier Bouis, Johann Laurency et Emmanuel Tinnes.

FO a présenté ses positions en matière de rémunération des agents publics par une déclaration jointe à ce compte-rendu.

En réponse, le ministre Guérini a affirmé qu'il n'y avait aucun changement dans la politique du gouvernement : il n'y aura ni négociation sur les rémunérations, ni nouvelle augmentation du point d'indice en 2022.

Sur les ratios promus/promouvables dans la Fonction publique hospitalière, le ministre s'engage à ce qu'ils soient annoncés rapidement.

Après sa déclaration, la délégation FO est intervenue pour soulever d'autres questions. En particulier, pour alerter sur la situation des agents publics qui ont travaillé le 1<sup>er</sup> mai 2022. Le Code de la Fonction Publique fixe que leur rémunération est doublée ce jour-là, or cela n'a pas été fait.

**FO exige donc que cette disposition du Code de la Fonction Publique soit effective.**

Le ministre répond qu'il s'agit d'une question extrêmement complexe et qu'il n'est pas en mesure d'en dire davantage lors de cette réunion.

Le ministre s'était engagé à ce que tous les contractuels bénéficient de l'augmentation de 3,5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2022, ce qui n'est toujours pas le cas. Sur cette question, le ministre demande à la Directrice générale de l'Administration et de la Fonction publique de répondre.

Celle-ci affirme que l'administration met tout en œuvre pour que cette décision soit effective, mais reconnaît qu'il y a beaucoup de difficultés. Pour elle, l'administration s'emploie à ce que tout soit réglé prochainement.

Pour conclure, le ministre envisage l'ouverture de chantiers de concertation sur l'égalité professionnelle, la santé au travail et la prévoyance.